

Avis adopté

Séance plénière du 13 mars 2024

*Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste
au service de la démocratie*

CFE-CGC

L'accès à une information rigoureuse, fiable, indépendante et pluraliste est un pilier fondamental de la démocratie, favorisant le lien social et permettant à chaque citoyen d'exercer sa citoyenneté en toute lucidité.

Face aux profondes transformations dans notre rapport à l'information et à la méfiance envers les médias et les institutions, il sera important de trouver des solutions pour préserver sa qualité et son indépendance.

Aujourd'hui, chacun d'entre nous est en mesure, grâce aux réseaux sociaux et à Internet de manière générale, de créer, développer et diffuser ses propres informations. Par ailleurs, l'apparition d'outils technologiques ou de nouveaux moyens de communication ne doit pas conduire à faire oublier les diverses responsabilités éthiques en matière d'information.

Pour notre organisation, la question de l'éducation aux médias et à l'information dans la vie démocratique devient donc une question centrale et un enjeu majeur. En effet, apprendre à appréhender l'information, la trier, la vérifier, la hiérarchiser permet aux citoyennes et citoyens de se doter d'un véritable esprit critique et de lutter contre les risques de désinformation.

Face aux menaces sur la liberté de la presse, sur la qualité des informations, d'ingérences étrangères ou encore d'exposition à des contenus violents, le Conseil économique, social et environnemental propose plusieurs préconisations qui nous semblent aller dans le bon sens.

Le groupe CFE CGC partage plus particulièrement :

- la préconisation 3 relative à l'adoption d'une charte éthique dans tous les médias disposant d'une rédaction ;
- la préconisation 7 relative aux normes de protections relatives à la liberté d'expression et d'enquête des journalistes ;
- la préconisation 11 relative à l'éducation aux médias et à l'information ;

Nous souhaitons enfin remercier les rapporteurs, l'ensemble des conseillères et conseillers ayant pris part aux travaux et l'administration pour la qualité de cet avis. Pour conclure, notre groupe rappelle que le droit à l'information fiable est la pierre angulaire d'une société démocratique, car il permet aux individus de prendre des décisions éclairées et de participer pleinement à la vie publique.

Le groupe CFE-CGC a voté en faveur.